

30 Novembre 1884

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE PARIS

LABORATOIRE D'HISTOLOGIE



Cher Collègue et ami

La Société de Biologie tient, vous le savez,
sans doute, une séance annuelle, dans laquelle
elle entend deux rapports faits de préférence par
des savants étrangers. Elle a aujourd'hui de proposer
comme questions fait l'objet de ces rapports

1^{re} la relation non l'explique, sujet à la fois
morphologique et physiologique, et capable d'intéresser
les deux groupes de biologistes

2^e les plaques motrices, sujet morphologique, que les
physiologistes voudraient cependant entendre traiter
pour y former un terrain solide de recherches.

Votre nom a été proposé pour cette deuxième question
par moi-même et par d'autres qui vous connaissent.

Et j'ai été chargé de vous présenter officiellement pour
savoir si vous seriez disposé à rapporter cette question.

Vous me parlez tout designé pour le Paris, et la
Société escompte une superbe démonstration de
préparations microscopiques (et de même l'aut par avance).

La réunion annuelle a lieu en Mai ou Juin 1905.

Comme la Société doit recevoir un subside du ministère
des Affaires étrangères, vous serez défrayé de tout
en partie des dépenses de voyage et de séjour.

Permettez-moi d'insister pour votre acceptation.

Vous êtes un ami de notre pays, et connaissez personnellement
la plupart d'entre nous. Vous maniez très bien notre langue,
l'espagnol et surtout vous êtes un des principaux représentants
de l'École de Ruy Lafal, un de ceux qui ont tiré de la
plata non pas la fortune mais les plus beaux résultats
scientifiques. A ce haut point de vue, le choix qui a fait
la Société de votre personne était tout à fait indiqué.

Il n'y a rien en Colombie qui soit véritablement nouveau.
Le laboratoire est un peu appauvri en travailleurs,
depuis que Turckhani et Premier l'ont quitté, nommés
agréés en province. Il me reste Veron et Millet,
et quelques chercheurs de second ordre et plus intermittents.
Je suis moi-même tenu, par l'état de ma santé,

à quelques points de suspension dans la continuité
de mon travail.

Veuillez me répondre le plus tôt possible, et si vous
prenez le temps de la réflexion, que ce soit pour une
décision affirmative. C'est ce que j'espère vivement.

Croyez, cher Collègue et ami, à mes meilleurs
sentiments et à mon cordial souvenir

A. Bonnet